

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR	3
PRÉSENTATION DU FESTIVAL	4
ACHALANDAGE	4
ADAPTATION – THÉMATIQUE 2022	4
JARDINS EXTRA-MUROS	9
PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	10
RÉSIDENCES RBC À LA MAISON D’ARIANE	12
PROGRAMMATION CULTURELLE	14
LA VÉRANDA	17
PLAN D’ACTION	18
PRIX ET MENTIONS D’HONNEUR	18
FINANCES	19
CONSEIL D’ADMINISTRATION	20
ÉQUIPE DU FESTIVAL	21
DONATEURS	22



MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR

L'édition du Festival 2022 a su maintenir l'intérêt des visiteurs de la région et du Québec, tout en accueillant le retour des touristes internationaux. L'année aura été moins exigeante en termes de règles sanitaires à faire respecter - un contexte fort différent des deux années précédentes et une bonne bouffée d'air frais. Et c'est avec enthousiasme que nous avons pu accueillir à nouveau les concepteurs des cinq jardins conçus sous le thème Adaptation.

Grâce au soutien de nos fidèles partenaires et à la grande créativité des architectes, architectes paysagistes, ingénieurs et autres professionnels des arts de la scène, que nous remercions de leur grande confiance, l'édition 2022 a été riche en rencontres et en émotions. Plusieurs événements ont été proposés aux visiteurs sur les installations du Festival, particulièrement de la danse contemporaine, et aussi de l'opéra et du théâtre sur La Véranda de Pierre Thibault. Encore une fois cette année, l'inventaire des performances devant public a conquis les visiteurs de tous âges.

L'ancienne menuiserie s'est transformée en magnifique Grand hall, qui sert désormais d'espace multifonctionnel dédié aux activités du Festival. La Maison d'Ariane a de nouveau été un lieu d'inspiration pour de jeunes auteures et artistes en arts visuels, en plus d'accueillir les bénévoles venus prêter main-forte aux concepteurs dans la construction de leurs jardins.

L'équipe du Festival se laisse guider par le plan stratégique 2022-2027 pour assurer le développement de l'événement. À cet égard, le Festival s'est doté d'une direction artistique sur une base permanente et a recruté madame Ève De Garie-Lamanque. En plus d'avoir choisi la thématique de la prochaine édition, elle est déjà au travail pour planifier l'édition de 2024, qui sera celle de notre 25^e anniversaire.

Notre festival, devenu mature, est définitivement tourné vers l'avenir. Nous avons déjà hâte à la prochaine édition. Bonne lecture.



Lise Gagné
Présidente



Alexander Reford
Directeur



PRÉSENTATION DU FESTIVAL

Le Festival international de jardins a pour mission la mise en valeur, l'éducation et l'interprétation de la création contemporaine dans le domaine de l'art des jardins. Il participe à la recherche et à la réflexion sur l'avancement des jardins conceptuels et contribue au rayonnement international des Jardins de Métis, en présentant chaque année une vingtaine de jardins contemporains et éphémères.

Le Festival international de jardins est le plus important festival de jardins contemporains en Amérique du Nord. Depuis sa création en 2000, quelque 200 jardins inédits ont été présentés in situ à Grand-Métis et dans des lieux extra-muros au Canada et à l'étranger.

Présenté aux Jardins de Métis, dans la région touristique de la Gaspésie, le Festival se déroule sur un site adjacent aux jardins historiques créés par Elsie Reford et permet d'établir un dialogue entre l'histoire et la modernité, entre la conservation, la tradition et l'innovation. L'événement propose chaque année des créations réalisées par des architectes paysagistes, architectes et artistes de divers horizons, dans un environnement naturel en bordure du fleuve Saint-Laurent.

ACHALANDAGE

	2022	2021	2020	2019
Juin	7 165	8 142	2 793	6 691
Juillet	21 307	25 149	20 194	20 625
Août	20 952	26 569	24 565	23 163
Septembre	8 431	8 551	8 982	5 958
Octobre	1 317	1 441	1 140	788
Total	59 172	70 044	57 674	57 376
Variance	- 10 872	12 370	298	-1 454
%	- 15,5%	+ 21 %	+ 1 %	- 2 %

Le 23^e Festival a été présenté du 23 juin au 2 octobre 2022.

	2022	2021	2020	2019
Juin	3 660	3 509	2 793	4 054
Juillet	21 307	25 149	20 194	20 625
Août	20 952	26 569	24 565	23 163
Septembre-octobre	9 748	9 981	10 122	6 746
TOTAL	55 667	65 208	57 674	54 588
	- 14,6%	+ 13 %	+ 5 %	

Afin de faciliter l'accès aux familles, la politique tarifaire des Jardins de Métis offre l'admission gratuite pour les enfants de 13 ans et moins, lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte. Une carte de membre à tarif réduit (30 \$) était proposée aux jeunes adultes de 30 ans et moins. 730 personnes détenaient une carte de membre des Jardins de Métis en 2022.

ADAPTATION – THÉMATIQUE 2022

S'appuyant sur le succès de l'été 2021, où plus de 70 000 visiteurs ont découvert en toute sécurité que la magie était dehors, le Festival était à la recherche de projets innovants qui contribueraient à orienter les

changements que nous devons inévitablement adopter. *Adaptation* était le thème sur lequel nous invitons les concepteurs à réfléchir.

Les événements liés au changement climatique dans les climats nordiques affectent notre jardin plus que d'autres. En 2021, nous avons eu à la fois trop peu de pluie, puis beaucoup trop de pluie. Notre forêt a été décimée par la tordeuse du bourgeon de l'épinette. Les températures fraîches et l'importante couverture de neige, qui ont permis au site d'accueillir l'une des plus grandes collections de plantes ornementales du Québec, sont maintenant menacées par la chaleur de l'été et l'absence de neige en hiver. Le site du Festival, comme de nombreux autres paysages riverains du fleuve Saint-Laurent, est menacé par l'érosion. Les effets de la COVID-19 nous appellent aussi à nous adapter – dans nos pratiques et dans nos paysages. La notion de « parcours » a été grandement modifiée : des voies à sens unique sont aussi communes maintenant pour les humains que pour leurs véhicules. Le jardin s'adapte? Ou doit-il être le dernier bastion de la liberté?

Nous nous adaptons. Que font les autres? Comment pouvons-nous contribuer à orienter l'adaptation? Comment les jardins du Festival peuvent-ils répondre au changement?

Le jury, composé de **Bertrand Rougier**, architecte, Reiulf Ramstad Arkitekter (Norvège); **Ludovic Langlois-Therrien**, vice-président, Festival international de jardins; **François Leblanc**, coordonnateur technique, Festival international de jardins; **Alexander Reford**, directeur, Festival international de jardins; a choisi 5 projets parmi les 87 reçus en provenance de 19 pays. Les lauréats étaient :

Forêt finie, espace infini?

Antonin Boulanger Cartier, stagiaire en architecte, Melaine Niget, designer urbain et stagiaire en architecture, Pierre-Olivier Demeule, stagiaire en architecture
Québec (Québec) Canada



De loin, *Forêt finie, espace infini?* prend l'allure d'une pile de bois scié, qu'aurait pu placer là un charpentier amateur dans l'attente de son prochain projet. Cette forme définie recouverte d'une bâche patiente dans le creux de l'été. Enracinée au milieu d'un sentier, l'installation gêne toutefois le passage. Sans pouvoir la contourner, se pourrait-il de la traverser : y faire face semble inévitable.

En s'approchant, on constate qu'un pan de la bâche s'est décroché, une embrasure invite à s'y glisser. À l'intérieur, une structure en tasseaux de bois finement assemblés dévoile un parcours modulé par un jeu de pleins et de vides. Que sont tous ces tasseaux adroitement ordonnés et pourquoi cherchent-ils à rejoindre l'infini? Ne sont-ils pas contraints par cette bâche que l'on aperçoit depuis l'extérieur?

En s'approchant, on constate qu'un pan de la bâche s'est décroché, une

En levant les yeux au ciel, un bref coup d'œil aux grands arbres suggère une ultime réflexion : si l'espace que l'on construit émane d'un monde aux ressources finies, et qu'il ne peut par conséquent être infini, cette forêt savamment sculptée le peut-elle?

Forteresses

Eadeh Attarzadeh, urbaniste, Lorenzo Saroli Palumbo, architecte
Montréal (Québec) Canada



L'idéologie romantique voulant que nos forêts prospèrent en l'absence de contact et d'interférence humaine a malheureusement été réfutée. Tant et aussi longtemps que l'humanité persiste sur son présent parcours, il est devenu irréaliste d'envisager que nos forêts puissent se défendre elles-mêmes. *Forteresses* est une intervention symbolique proposant une façon agressive de protéger notre flore de son plus grand prédateur : nous-mêmes. La géométrie de chaque système défensif modulaire s'adapte à l'arbre qu'il protège, selon le type, la taille et l'âge de ce dernier. *Forteresses* est censée

être appréciée pour la beauté de ses géométries, en plus de pousser le visiteur à se questionner sur l'impact qu'il a sur son environnement et à lui rappeler que la flore est souvent incapable de se protéger elle-même.

Gravity Field

TERRAIN WORK LANDSCAPE ARCHITECTURE URBAN DESIGN PLLC [Theodore Hoerr, architecte paysagiste, Kelly Waters, paysagiste, Rebecca Shen, paysagiste]
New York, États-Unis



Les plantes ont une capacité d'adaptation extraordinaire. Elles peuvent prospérer dans certains des environnements les plus rudes de la planète en répondant à une myriade de stimuli – soleil, eau, température, sol et gravité – pour se maintenir en vie. Les plantes sont également essentielles à l'existence humaine, car elles assurent la subsistance, les services écosystémiques et le piégeage du carbone. Si elles jouent un rôle clé dans l'atténuation des effets du changement climatique qui menacent notre existence en tant qu'espèce, elles sont également vulnérables et doivent s'adapter rapidement à un climat en évolution rapide.

Gravity Field démontre l'adaptation robuste des plantes, même dans des conditions difficiles. Des tournesols sont cultivés à l'envers, mais ils se plieront vers le haut au fur et à mesure de leur croissance vers le soleil, défiant ainsi la gravité. Les plantes s'adaptent à leur environnement et font preuve de phototropisme, de gravitropisme et d'héliotropisme. Alors que l'avenir est incertain, *Gravity Field* met en lumière la puissante résilience de la nature, et reste optimiste quant à la capacité des plantes, et de tous les organismes, à s'adapter et à prospérer.

Les huit collines

ONOMIAU [Noël Picaper, architecte]

Levallois-Perret, France



Conçues comme des structures évolutives, ces huit collines imaginent des spatialités biologiques. Au travers de matériaux inanimés et organiques, elles fabriquent des effets de vie. Chacune fonctionne de manière indépendante. Une fois rassemblées, à la manière d'un puzzle, elles dessinent une cartographie végétale. Un paysage vallonné apparaît alors, capable d'offrir diverses expériences aux humains ainsi qu'aux non-humains (oiseaux en particulier).

Servant à la fois d'assise, de micro-jardin, d'espace contemplatif ainsi que

de réservoir écologique, cette installation offre également au visiteur une multitude de séquences spatiales à pratiquer (assises, cachettes, amphithéâtre, etc.). L'intention derrière cet assemblage de surfaces est de révéler les richesses d'un environnement, tout en catalysant d'autres formes d'interaction pour divers êtres vivants. Onirique et support de fonctions, cette œuvre influe sur le climat en adoucissant la chaleur estivale grâce à ses ombrages et sa flore. Le projet *Les huit collines* élabore donc un paysage chargé de sens, ne cessant d'évoluer, tant par sa composition que par les cycles du vivant qu'il abrite.

Lichen

Marie-Pier Gauthier-Manes, designer produit et espace, Chloé Isaac, designer graphique et céramiste,

Victor Roussel, artiste 3D

Paris, France / Montréal (Québec) Canada

Le lichen est un organisme perceptif, malléable et muable. Il se métamorphose au contact du relief, de l'humidité et de la température ambiante. Comme son homonyme, *Lichen* est sensible aux perturbations qui affectent son environnement. Il est donc un précieux indicateur des changements environnementaux.

Composé de petits éléments délicats, il n'en reste pas moins une structure cohésive et résistante, qui sert à préparer le terrain pour d'autres espèces végétales. En déambulant entre ses thalles, on observe des éléments autrement invisibles se révéler en motifs colorés.



S'inspirant des pots en terre cuite, réels archétypes de nos jardins, cette installation est composée de 1 200 anneaux de faïence façonnés à la main puis cuits dans un four extérieur ici même aux Jardins de Métis. Les capacités de drainage et de rétention d'eau de ce matériau permettent à la fois une irrigation plus constante du sol et une rétention plus longue de l'humidité. Cet environnement

permet à des plantes particulièrement sensibles aux variations de température et à la sécheresse de croître paisiblement. Son traitement thermochromique change son apparence suivant la température et il révélera ainsi différentes couleurs tout au long de la saison estivale.

Un projet a reçu une mention spéciale du jury :

The last beauty

ATELIER MOCK/UP [Hugo Thibodeau, stagiaire en architecture, Véronique Côté, stagiaire en architecture], Maryse Béland, stagiaire en architecture
Québec (Québec) Canada

Les 23 autres jardins accessibles au public, créés lors d'éditions précédentes, étaient :

(Mé)Tissages de Duc Truong, architecte, Strasbourg (France)

Choose your Own Adventure de Balmori Associates [Noémie Lafaurie-Debany, Javier Gonzalez-Campana, Simon Escabi, Chris Liao, Cristina Preciado, paysagistes et urbanistes], New York, États-Unis

Corps de résonance de Charlotte Barbeau, designer, Leila Desrosiers, designer, Félix Roy, designer de l'environnement et Jean-Benoit Trudelle, stagiaire en architecture, Montréal (Québec) Canada

Courtesy of Nature de Johan Selbing, Anouk Vogel, Amsterdam, Pays-Bas

ENTWINE de Waiyee Chou, architecte paysagiste, Toronto (Ontario) Canada et Carlos Portillo, architecte paysagiste, Montréal (Québec) Canada

Folie numérique de Véronique Côté, Sandrine Héroux et Hugo Thibaudeau, Québec (Québec) Canada

Forêt de Mathilde Leveau et Ronan Virondaud, Québec (Québec) Canada et Le Mans, France

Hässja d'Emil Bäckström, architecte, Stockholm, Suède

Ici et ailleurs de José Luis Torres, Montmagny (Québec) Canada

La Chrysalide de Gabriel Lacombe, Virginie Roy-Mazoyer, Montréal (Québec) - Vancouver (Colombie-Britannique) Canada

La ligne de 100 ans de l'Agence Spaciale [Étienne Bernier, Marianne Charbonneau, Mélanie Dereymez, Théo Jarrand, Steeven Bérubé], Québec (Québec) Canada

Le bois de biais et sa folie de l'Atelier le balto [Marc Pouzol, Véronique Faucheur, Marc Vatinel] et Kai Schiemenz, Berlin, Allemagne

Le caveau de Christian Poules, Bâles, Suisse

Le dernier petit cochon d'APPAREIL Architecture [Kim Pariseau, Marc-Antoine Juneau, Esther Leduc, Raphaëlle Gendron, Jérémie Parent, Justine Dumas], Montréal (Québec) Canada

Le rocher très percé de Humà Design [Stéphanie Cardinal, Olivier Laplante-Goulet, Lorelei L'Affeter] et Vincent Lemay, Montréal (Québec) Canada

Miroirs acoustiques d'Emmanuelle Loslier, architecte paysagiste, Camille Zaroubi, architecte paysagiste, Montréal (Québec) Canada

Open Space de legaga [Gabriel Lemelin, Francis Gagnard, Sandrine Gaulin, stagiaires en architecture], Québec (Québec) Canada

Porte-bonheur de David Bonnard, architecte DE-HMONP, Laura Giuliani, paysagiste, Amélie Viale, artiste plasticienne, Lyon, Villefranche sur Saône et Lissieu, France

Réflexions colorées de Hal Ingberg, Montréal (Québec) Canada

Station Grand-Métis de Le Bocal d'Architecture ABCP [Bernard Serge Gagné, Guillaume Bélanger], Québec (Québec) Canada

The Maze – Pavots bleus de Bill Vazan, Montréal (Québec) Canada

This Rocks! Get Lost! De MVVA [Michael Van Valkenburgh, Scott Streeb, Joe Bivona], New York, États-Unis

Veil Garden de Studio Bryan Hanes [Bryan Hanes, Pete Malandra, Jose Menendez, Yadiel Rivera Diaz, Brenna Herpmann] et DIGSAU [Jules Dingle, Jeff Goldstein, Mark Sanderson, Jamie Unkefer, Aaron Jezzi] Philadelphie, États-Unis

JARDINS EXTRA-MUROS

Mer du vent

L'une des mentions d'honneur de l'appel de candidatures 2020 du Festival, *Entre vents et marées* d'Emmanuelle Loslier et Camille Zaroubi, a été exposée sur le terrain devant le Centre d'art de Kamouraska. Pour l'occasion, l'installation sonore a pris de nom de *Mer du vent*. Les 156 bouteilles en verre orientées vers le fleuve et disposées en éventail, sous la forme d'une vague, étaient placées de manière à capter le vent provenant du large afin d'émettre, sous l'effet de la vibration de l'air, un bourdonnement harmonieux.

L'œuvre phénoménologique mettait en scène le vent, cet élément invisible et imprévisible, aux tempéraments multiples, qui façonne l'identité du territoire. Par jours de grand vent, les sons ambiants – la circulation, le fleuve, le chant des bouteilles – se superposaient : de loin, l'installation émettait un murmure; de près, une atmosphère. Pour varier les tonalités du chant des bouteilles, chacune était remplie de pierres et de galets de la grève de Kamouraska. Le chaos créé par le vent était ainsi encapsulé et transformé en une étrange mélodie, rappelant la présence des cornes de brume des paysages côtiers. L'installation sera présentée sur le site du Festival en 2023.



Le jardin de bord de mer

En collaboration avec Les Amis des Jardins de Métis et le Fonds de solidarité FTQ, un jardin a été aménagé à l'extrémité ouest de la municipalité de Sainte-Flavie, en bordure du fleuve, sur un site qui a été ravagé par les grandes marées de décembre 2010. Ce projet de Rosetta S. Elkin de Practice Landscape aborde l'exode des communautés de bord de mer en revalorisant les terrains qu'elles laissent en arrière, les « Landscapes of Retreat ». En particulier, il s'attaque à l'érosion extrême des berges en s'appuyant sur la capacité d'adaptation de la vie végétale. Plusieurs plantes du littoral adaptent leur structure aux conditions changeantes en renforçant leur connexion au sol. « Landscapes of Retreat » célèbre le changement en transformant des terrains privés abandonnés en lieux publics dynamiques, devenant un aménagement inclusif qui transforme tout le bord de mer et le renforce en vue d'un futur incertain.



PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

La vie continue

Valérie Darveau, Jade Delahaye, Manon Le Guernic, designers de l'environnement



L'installation, conçue pour Métis-sur-Montréal au printemps 2021, dans le cadre du DESS en design d'événements de l'UQAM, a été construite avec du bois de frêne recyclé de la Ville de Montréal et présentée à l'automne 2021, à côté de l'édicule de la station de métro Saint-Laurent. En raison de l'agrile du frêne, des arbres doivent être abattus. Son bois est ensuite rendu disponible aux créateurs de différents projets, pour l'espace public, dont celui-ci, lui offrant ainsi un nouveau cycle de vie. L'installation a été déménagée à Grand-Métis et présentée sur le site du Festival en 2022.

Les arbres inscrivent en leur cœur l'histoire d'une région et d'une époque. La coupe transversale d'un tronc permet de révéler ses cernes annuels de croissance qui, par leur largeur et leur forme, témoignent du renouvellement cyclique de la nature. Ils rendent visibles la capacité d'adaptation et de résilience du vivant à certains changements, et contiennent autant d'histoires qu'une forêt tout entière. C'est un petit monde miniature dont l'exploration pourrait occuper presque toute une vie.

Absolues Jardin

Anne Bernard, Marianne Demers et Lou Marchais, étudiantes au DESS en design d'événements de l'UQAM



Absolues jardin offrait un voyage olfactif décliné en trois îlots – fleuve, jardin et rivière – qui capturaient dans leurs courbes les essences des sublimes paysages de la Gaspésie. Tous les jours, de 11 h à 19 h, ces structures diffusaient des amalgames odorants soigneusement conçus pour stimuler l'imaginaire, telles de véritables capsules mémorielles. « Comme un éloge à la lenteur qui se calque sur la visite d'un jardin, on peut expérimenter ces odeurs au hasard de leurs diffusions, souligne Anne Bernard. Propagés à des intervalles aléatoires, les effluves sont une invitation à se délecter

un instant au coin d'un feu de grève sur l'îlot fleuve, à humer les parfums de l'herbe fraîchement coupée à l'îlot jardin et à se laisser envoûter par des émanations de tabac près de l'îlot rivière ». La Gaspésie s'est ainsi retrouvée à Montréal, en plein cœur du Quartier latin, sur la place Pasteur, du 20 septembre au 16 octobre. L'installation a par la suite été rapatriée aux Jardins de Métis en prévision de sa présentation sur le site du Festival en 2023.

École d'été

Après une interruption de deux ans en raison de la COVID-19, l'École d'été proposée par l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal (UDEM) était de retour cette année, du 5 au 12 août. Sous la direction de Marie Claude Massicotte, l'école d'été 2022 avait pour but d'expérimenter l'architecture de paysage sur le terrain; d'acquérir et perfectionner les outils de lecture et d'analyse du paysage et des jardins; de développer des modes d'expression graphique; et de réaliser des projets de design in situ.

L'atelier a permis de réunir des étudiants en architecture de paysage et en urbanisme de l'UDEM réalisant ensemble un projet créatif, novateur et concerté. Par ailleurs, l'aspect régional a été aussi approfondi avec la MRC de La Mitis, les différents maires des villages adjacents, le Parc régional de la rivière Mitis et le Musée régional de Rimouski.



Après avoir analysé les caractéristiques d'un secteur mentionné de la MRC de Mitis (Jardins de Métis, Parc régional, rivière Mitis, Price, St-Octave de Métis) et perçu le pouls de la population et des visiteurs, les étudiants, regroupés en quatre équipes, ont identifié les paysages et attraits exceptionnels et d'intérêts de la région, révélant des circuits culturels et touristiques à mettre en valeur. La présentation de leur travail s'est faite devant public le 11 août.

Une conférence de Daniel Chartier, architecte paysagiste AAPQ AAPC, sur Frederick Law Olmsted, le créateur de l'expérience nature du mont Royal, a été proposée aux étudiants en complément de l'exposition temporaire des photos de Geoffrey James, présentée dans le Grand hall, *Olmsted : 200 ans plus tard*.

RÉSIDENCES RBC À LA MAISON D'ARIANE

La seconde édition des *Résidences RBC* à la Maison d'Ariane de Métis-sur-Mer, pour les artistes émergent.es de 35 ans et moins, a accueilli durant quatre semaines en mai-juin, la lithographe **Julie Bellavance** et l'autrice dramatique et comédienne **Maude Boutin St-Pierre**, toutes deux de Québec; et en septembre-octobre, la poète, autrice, dramaturge et actrice de Montréal, **Camille Paré-Poirier** et l'artiste visuelle de Frelighsburg, **Geneviève Marois-Lefebvre**.

Les membres du jury, composé de **Julie Boivin**, directrice générale du Carrefour de la littérature, des arts et de la culture de Mont-Joli; **Lesley Johnstone**, cheffe des expositions et de l'éducation au Musée d'art contemporain de Montréal; **Dominique Lapointe**, directrice générale du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent; **Catherine Arsenault**, photographe de Rimouski et **Marie-Madeleine Raoult**, directrice générale des Éditions de la Pleine Lune, ont été séduites par la qualité des quarante-et-une propositions soumises. C'est à l'unanimité qu'elles ont choisi ces quatre jeunes artistes aux talents plus que prometteurs.

Les *Résidences RBC* à la Maison d'Ariane sont rendues possibles grâce au soutien financier de la Fondation RBC (Banque royale du Canada) dans le cadre de son projet *Artistes émergents*. Rappelons qu'en 2019, madame Ariane Riou a fait la donation de sa maison d'été de Métis-sur-Mer au Festival international de jardins des Jardins de Métis, afin qu'elle soit mise à la disposition des artistes pour y réaliser des résidences de recherche et de création.

Artistes en résidence du 22 mai au 18 juin

Julie Bellavance est native de Victoriaville dans le Centre-du-Québec. Elle vit et travaille principalement à Québec. Elle a obtenu une maîtrise en arts visuels à l'Université Laval, en développant une recherche autour du dessin naturaliste abstrait et de son impression en lithographie. Son amour pour la lithographie l'a ensuite amenée à poursuivre une formation pointue sur le travail d'imprimeuse en lithographie, le Printer Training Program, au prestigieux Tamarind Institute au Nouveau-Mexique, en 2019-2020. Ses oeuvres font partie de plusieurs collections publiques, telles celles de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de la Sammlung Lithographie Eichstätt en Allemagne et du Fairfield University Art Museum aux États-Unis.



Une presse lithographique portable, qui peut accueillir de petites pierres, lui permet depuis peu de se déplacer sur le territoire et de

produire et d'imprimer ses dessins in situ. Elle a profité de l'accès à l'environnement naturel de nos magnifiques jardins pour la production d'images nouvelles. La recherche de sujets s'est faite de deux façons. D'abord sur place, en apportant les pierres dans le paysage pour réaliser des dessins in situ et en réalisant une recherche documentaire photographique sur les fleurs, qui permettaient, dans un deuxième temps, de réaliser des dessins dans son espace de création à la Maison d'Ariane, à l'image du travail de l'ouvrage *Der Garten von Eichstätt - Hortus Eystettensis* de Basilius Besler.

Maude Boutin St-Pierre navigue à la croisée de plusieurs disciplines artistiques depuis sa graduation du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 2018. Elle a fait sa marque dans le milieu culturel comme comédienne et créatrice, par l'intermédiaire de son implication dans la compagnie Vénus à vélo, le collectif féministe Les Reines et le collectif multidisciplinaire Les Bambines. Sa démarche de création entremêle théâtre, arts du mouvement, arts sonores, arts littéraires et sciences sociales.

Sa résidence de création avait pour but d'approfondir sa pratique en écriture par l'intermédiaire d'un second projet en art sonore, qui se traduira par une fiction radiophonique : *Le vacarme des fleurs*. L'écriture du projet s'est faite à la manière d'une nouvelle littéraire poétique, mais destinée à être écoutée plutôt que lue. Comment s'imprégner d'un jardin seulement en tendant l'oreille? Qu'est-ce qu'un contact journalier avec les plantes et les fleurs altère chez les humains qui en prennent soin? Qu'est-ce qu'un jardin peut nous apprendre sur la vie, la mort, et tout ce qui gravite entre les deux?

Artistes en résidences du 5 septembre au 3 octobre

Camille Paré-Poirier est originaire de Québec. Elle a étudié l'interprétation théâtrale au Cégep de Saint-Hyacinthe avant de s'établir à Montréal. Depuis 2016, elle développe sa pratique grâce à la performance, l'approche documentaire et la poésie. Pour elle, ces trois outils de création ont en commun leur immense pouvoir d'évocation, et permettent à leur façon de sublimer le quotidien en l'abordant avec un oeil nouveau.

C'est avec joie qu'elle se préparait à amorcer (enfin!) l'écriture de sa pièce de théâtre, *Je viendrai moins souvent*, qui prendra racine dans plus de cinquante heures d'enregistrement avec sa grand-mère Pauline. Cet archivage, qui s'étale de 2016 à 2021, témoigne de l'évolution d'une relation entre grand-mère et petite-fille et de l'anticipation d'une mort imminente et inévitable. Le spectacle mettra en scène deux personnages, Camille et Pauline : une jeune comédienne, qui travaille dans un restaurant en attendant que quelque chose se passe, et sa grand-mère, qui elle, dans sa chambre au CHSLD, attend que rien n'arrive. La création de sa pièce aura lieu à Montréal, au Théâtre d'Aujourd'hui, en avril 2023.

Geneviève Marois-Lefebvre est une artiste visuelle qui vit et travaille à Frelighsburg, en Estrie. Elle détient une maîtrise en arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal. Elle développe depuis une pratique centrée sur l'image, en lien avec la question des affects et du récit. Selon les projets, ses oeuvres prennent des formes multiples, passant de l'installation, à la photo ou à la vidéo, au texte et au collage. Elle s'intéresse tout particulièrement aux zones de rencontre entre le réel et l'imaginé; entre le beau et le laid.

Dans le cadre de sa résidence, elle a souhaité tirer parti de la présence d'argile brute sur les rives du fleuve afin de réaliser des sculptures temporaires. L'argile était séchée mais non cuite. Les sculptures demeuraient ainsi fragiles, friables et solubles à l'eau, et vouées à disparaître car elles étaient soumises aux intempéries. La disparition de ces sculptures précaires a été photographiée afin de conserver la trace de leur existence et de la temporalité de leur destruction.

PROGRAMMATION CULTURELLE

Grâce aux contributions de Patrimoine canadien (66 000 \$), dans le cadre du Fonds de réengagement avec les publics, du CALQ (11 000 \$) et du Conseil de développement régional (9 500 \$), dans le cadre de l'entente territoriale avec le Bas-Saint-Laurent, le Festival a pu à nouveau soutenir les arts vivants.

Dates	Événements/activités	Fréquentation
Dimanche 26 juin 16 h	<i>Carte blanche à Richard Séguin</i> Conférence sur Henry David Thoreau	50
Dimanche 3 juillet 11 h et 13 h	Pique-nique musical dans l'arboretum Trio Primavera avec Émilie Ross, voix, Alice St-Laurent, contrebasse et Anne-Frédérique Noël, piano	140
Dimanche 10 juillet 11 h et 13 h	Pique-nique musical dans l'arboretum Mathieu Bélanger (piano)	80
Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juillet 14 h et 16 h	<i>Carte blanche à Christine Beaulieu</i> <i>Les saumons de la Mitisipu</i> de Christine Beaulieu Théâtre documentaire avec Christine Beaulieu et Alice Pascual 6 représentations en plein air sur <i>La Véranda</i> , créée l'an dernier par Pierre Thibault	525



Dimanche 17 juillet 11 h 30 et 13 h	Pique-nique musical dans l'arboretum <i>Musiques et chansons du temps qui passe</i> avec Gilbert Troutet (guitare, voix), Louise Tanguay (clavier, mandoline, guitare), Bertrand Crépeault (piano, violon, guitare), Normand Glaude (contrebasse, harmonica)	140
--	--	-----

Mercredi 20 juillet
17 h 30

Extraits de l'opéra de Mozart, *Così fan tutte*, avec les étudiants
des Conservatoires de musique de Rimouski et de Saguenay

130



Samedi 23 juillet
16 h

Groupe Sixtrum / Ensemble de 6 marimbas
Concert sur la scène McGill, place Hydro-Québec

40

Dimanche 24 juillet
11 h 30 et 13 h

Pique-nique musical dans l'arboretum
Trio Salicorne avec Robin Servant (accordéon), Patricia Ho-Yi-
Wang (violon) et Sabrina Bergeron (violon)

80

Lundi 25 au jeudi
28 juillet

*Faunes-Variations : carte blanche à Danièle Desnoyers et au
Carré des Lombes*

Quatre ponctuations dansées dans les jardins historiques,
de 15 h à 17 h 15

119

17 h 30

Spectacle sur *La Véranda*



Dimanche 31 juillet
11 h 30 et 13 h

Pique-nique musical dans l'arboretum
Duo de guitares avec Alexis Guimond et Justin Lévesque

95

Vendredi 5 août
11 h et 15 h

Ad vitam brevem de Florence Tremblay
Ballet de chambre contemporain pour deux danseur.euse.s,
alto, violoncelle, piano et bande sonore

145



Dimanche 7 août
11 h 30 et 13 h

Pique-nique musical dans le Grand hal
Guy Bernier (sitar) et Gabriel Dionne (tablas)

65

Dimanche 14 août
11 h 30 et 13 h

Pique-nique musical dans l'arboretum
Alain Baril (saxophone) et Lino Belanger (guitare)

100

Jeudi 18 au samedi
20 août
15 h

Dansons aux Jardins de Soraïda Caron
Trois performances dansées sur le site du Festival international
de jardins avec Sébastien Provencher, Geneviève Duong,
Valérie Pitre et l'artiste visuelle Ito Laïla Lefrançois

75



Dimanche 21 août
11 h 30 et 13 h

Pique-nique musical dans l'arboretum
Gabriel Dionne (tablas) et Sébastien Bachand (contrebasse)

68

Mercredi 24 au
samedi 27 août
de 10 à 17 h

Carte blanche à François Grisé
Imaginarium – POESIS 3, théâtre d'intervention sur *La Véranda*
Neuf représentations/rencontres individuelles entre la
performeuse Marie-Josée Lépine et un spectateur

122



Dimanche 28 août
13 h

Elsie 150
Création de l'oeuvre-hommage à Elsie Reford de Mathieu David
Gagnon avec les musiciens Élise Lavoie (utilisant le violon
d'Elsie), Hugue Laforte-Bouchard (violon), Steeve St-Pierre
(alto), James Darling (violoncelle), Arte Brunelle (violon) et
Annie Vanasse (contrebasse)

115



LA VÉRANDA

Le documentaire d'Edgard Fritz, *La Véranda*, tourné en 2021 et qui suivait le développement du projet du Pierre Thibault pour souligner ses 20 ans de collaboration avec le Festival et les Jardins de Métis, a été présenté dans le cadre du FIFA (Festival international du film sur l'art), le 20 mars au Musée national des beaux-arts de Québec et le 26 mars au Centre canadien d'architecture de Montréal. Le documentaire est également disponible sur La Fabrique culturelle de Télé-Québec. Une diffusion en présence de Pierre

Thibault et des créateurs du théâtre documentaire *Les saumons de la Mitisipu* (Christine Beaulieu, Alice Pascual, Geneviève Lizotte et Frédéric Auger) a eu lieu le 13 juillet, dans l'aire Desjardins du Grand hall.

PLAN D'ACTION

La planification stratégique 2022-2027 adoptée le 25 novembre 2021, identifiait trois axes de développement : rayonner et renforcer le positionnement du Festival; faire du Festival une expérience mémorable; un Festival tourné vers l'avenir. Parmi les actions menées durant l'année, mentionnons :

- ✓ Recrutement de Ève De Garie-Lamanque à titre de directrice artistique du Festival. Elle est entrée en fonction en août et aura comme mandat, entre autres, d'orchestrer les activités entourant le 25^e anniversaire du Festival en 2024.
- ✓ Invitation de David Bonnard, coconcepteur du jardin *Porte-bonheur*, à siéger sur le jury de l'édition 2023 du Festival.
- ✓ Invitation de Chantal Colleu-Dumond, directrice du Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, afin d'initier un partenariat avec ce festival qui a inspiré le nôtre, à l'occasion du 25^e anniversaire.
- ✓ Recrutement de 5 étudiant.es en architecture, architecture de paysage et design de l'environnement pour participer à la construction des jardins.
- ✓ Adoption d'une politique de gestion des ressources humaines.
- ✓ Adaptation des horaires de travail aux réalités personnelles des employés qui en ont fait la demande.
- ✓ Conception d'une nouvelle signalétique pour l'ensemble du site par les designers Charlotte Desrosiers et Leila Barbeau.

PRIX ET MENTIONS D'HONNEUR

Ordre du Canada

Le 29 décembre 2021, son Excellence la très honorable Mary Simon, gouverneure générale du Canada annonçait 135 nouvelles nominations à l'Ordre du Canada. Parmi celles-ci figurait le directeur des Jardins de Métis et du Festival international de jardins, Alexander Reford, qui a été admis à titre de Membre de l'Ordre du Canada pour son leadership dans la communauté horticole canadienne, pour son soutien au développement du tourisme régional et pour sa contribution à la conservation du patrimoine et de l'environnement.

L'Ordre du Canada est l'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques de notre pays. Créé en 1967, il rend hommage aux personnes dont les services transforment notre société, dont les innovations stimulent notre imagination et dont la compassion unit nos collectivités. Ses Compagnons, Officiers et Membres reflètent la devise de l'Ordre : *DESIDERANTES MELIOREM PATRIAM*, qui signifie « Ils désirent une patrie meilleure ». Les nominations sont faites selon les recommandations du Conseil consultatif de l'Ordre du Canada. Félicitations Alexander!

Graphisme

Principal, firme de graphisme avec qui le Festival collabore depuis ? ans, s'est vu remettre deux prix par l'Advertising & Design Club of Canada :

- Prix or – Affiches, Séries 2021
- Prix argent – Programme de conception complet pour l'identité visuelle du Festival 2021

FINANCES

Fonds de dotation

Le Festival participe au programme Mécénat Placements Culture mis en place par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et maintenant administré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et au programme Incitatifs aux fonds de dotation de Patrimoine canadien (PC). En vertu de ces programmes, le Festival verse des sommes dans un fonds de dotation à une fondation communautaire choisie (Fondation du Grand Montréal) et le MCC et PC accordent chacun une subvention de contrepartie en fonction de certains critères. En vertu du contrat de gestion signé entre l'organisme et la Fondation du Grand Montréal (FGM), l'organisme a cédé à perpétuité la propriété de certains des dons reçus à la FGM. L'organisme ne possède plus les titres de propriété sur ces sommes reçues puisqu'elles sont cédées à la fondation.

Au cours de l'exercice, l'organisme a cédé un montant de 150 000 \$ à ce fonds de dotation. Des demandes de subventions de contrepartie ont été déposées aux programmes Mécénat Placements Culture du MCC et Incitatifs aux fonds de dotation de PC. Les montants de subventions de contrepartie seront connus en 2023 et déposés directement dans le fonds de dotation par le MCC et PC. De plus, un montant de 54 488 \$ provenant de divers organismes a été directement versé au fonds de dotation. Par conséquent, l'organisme n'a pas comptabilisé, à ses états financiers, la somme d'une juste valeur de 956 529 \$ au 31 octobre 2022 (990 006 \$ au 31 octobre 2021) à titre de placements, qui se détaillent ainsi :

	2022	2021
Capital investi	1 007 250 \$	802 762 \$
Revenus de placements nets cumulés	43 355 \$	110 077 \$
Plus-value (perte) non réalisée sur placements	(94 076 \$)	77 167 \$

Les intérêts encaissés, selon les règles de distribution de la FGM, ont été de 29 650 \$.

Souper-bénéfice

L'événement-bénéfice champêtre s'est déroulé dans la villa Estevan le samedi 30 juillet. Quarante-deux personnes étaient présentes. Les revenus générés par l'événement s'élevaient à 8 000 \$.

Financement public

Conseil des arts du Canada (Soutien à la mission)	100 000 \$
Conseil des arts du Canada (Fonds de réouverture)	20 000 \$
Patrimoine canadien (Soutien à la mission)	66 000 \$
Patrimoine canadien (Fonds de réengagement avec les publics)	66 000 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec (soutien à la mission)	100 000 \$
CALQ – Projet jeune public 4 à 11 ans	21 000 \$
CALQ – Entente territoriale avec le Bas-Saint-Laurent	11 000 \$
Conseil régional de développement	9 500 \$
Emploi-Québec – Subventions salariales	39 607 \$

Autres partenaires financiers

Hydro-Québec	50 000 \$
Fédération des chambres de commerce du Québec	21 299 \$
Musée de la civilisation	5 000 \$
Stantec	5 000 \$
Mitis en affaires	3 430 \$
Association des musées canadiens	2 467 \$

Collaborateurs

Atelier Pierre Thibault
Partenariat du Quartier des spectacles

Conservatoire de musique de Rimouski
Université du Québec à Montréal

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Lise Gagné
Vice-président	Ludovic Langlois-Therien
Trésorier	Ruby Thelot
Secrétaire	Lydia Brown
Administrateurs	François Côté (à partir du 24 mars) Marie Claude Massicotte (à partir du 5 mai) Erick Rivard

Le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises durant l'année (25 novembre, 16 décembre, 27 janvier, 24 mars, 5 mai, 22 juin, 8 septembre, 20 et 26 octobre).

Comités de travail :

Finances

Lise Gagné, Sylvain Legris, Alexander Reford, Ruby Thelot

Planification stratégique

Jonathan Cha (jusqu'en mars), Lise Gagné, Marie Claude Massicotte (à partir du 22 juin), Ludovic Langlois-Therien, Alexander Reford, Erick Rivard

Ressources humaines

Lydia Brown, Lise Gagné, Alexander Reford

Éditions du festival

Jonathan Cha (jusqu'en mars), Marie Claude Massicotte (à partir du 22 juin), Alexander Reford, Erick Rivard

Résidences d'artistes – Maison d'Ariane

Julie Boivin (CLAC), Lise Gagné, Alexander Reford, Sylvain Legris, Lesley Johnstone (Musée d'art contemporain de Montréal)

Membrariat

Lydia Brown, François Côté, Lise Gagné, Alexander Reford



ÉQUIPE DU FESTIVAL

Directeur	Alexander Reford
Adjoint à la direction	Sylvain Legris
Directrice artistique	Ève De Garie-Lamanque (à partir du 2 août)
Coordonnateur technique	François Leblanc
Responsable de l'entretien	Simon Trévian
Ouvriers·ères en aménagement	Daniel Beaulieu, Langis Bélanger, Gaétan Hallé, Jacques Otis, Alexandre Roelandt, Jessye Ross-Ouellet
Stagiaires en architecture	Élodie Crevier, Julie Lorrain, Mathilde Noël, Marianne Roy, Charlotte Taillefer
Guides-animateurs·trices	Lysianne Bujold, Andy Cloutier, Matthew Lafleur, Mélissa Ross-Plante, Béatrice Séguin, Marie-Hélène Tabah, Stéphane Tremblay-Bernier
Directrice de l'expérience client et des communications	Corine Jacob (à partir du 20 juin)
Assistante aux communications et gestionnaire des réseaux sociaux	Charlotte Garneau
Commis-comptables	Véronyck Gilbert, Frédéric Otis, Alyson Richard
Bénévoles	Andrée Binette, Sylvie Binette, Daniel Brien, Lydia Brown, Monique Dupras, Lise Gagné, Marie-Claude Gagné, Lise Gobeille, Marie Lavergne, Christine Nadeau, Anne Plamondon, Julie Plante, Sylvie Plante, Marion Turbide

Implication de la direction dans la communauté

Alexander Reford, directeur, siège au conseil d'administration des organismes suivants : Association des jardins du Québec, Association des résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer, Canadian Heritage of Quebec, Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (président), Fondation CRBM, Heritage Lower St. Lawrence (président), Canadian Garden Council (président), Parc de la rivière Mitis et Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent.



DONATEURS

35 000 \$

Fondation RBC

15 000 \$

Fondation Ariane Riou et Réal Plourde

6 500 \$

Atelier Pierre Thibault

501 \$ à 1 000 \$

Melki Films

201 \$ à 500 \$

Glyn Chancey, Nicole Charest, Véronique Clapperton, Yvan Douville, Jacques Garon, Sandrine Gaulin, Denis Lefebvre, Richard Martin, Ian Osler, Alexander Reford, Ariane Riou, Lise Roy, John E. Savage, Patterson Webster

101 \$ à 200 \$

Julien Beauchamp-Roy, Hélène Boutin, Gaétan Brochu, Romy Brosseau, François Côté, Danielle Doyer, Dominique Lapierre, Sylvain Legris, Francine Lévesque, Raymond Chabot Grant Thornton, Daniel Tingley

100 \$ et moins

Nathalie Benoît, Paul Lewis, Marie-Claude Massicotte, Julie Plante



Les photos de ce rapport sont de Itri Ajaja, Mia de Bonis, Charlotte Garneau, Sylvain Legris, Jean-Christophe Lemay et Nathalie St-Pierre.

Festival international de jardins
États financiers
au 31 octobre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 18
Annexes	19 - 22



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 3-A
217, avenue Léonidas Sud
Rimouski (Québec) G5L 2T5

T 418 722-4611

Aux administrateurs de
Festival international de jardins

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Festival international de jardins (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 octobre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 octobre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de dons des membres, de commandites, du souper-bénéfice et d'autres activités dont il est impossible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons des membres, de commandites, du souper-bénéfice et d'autres activités, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 octobre 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 octobre 2022 et 2021 et de l'actif net aux 1er novembre 2021 et 2020 et aux 31 octobre 2022 et 2021. Par conséquent, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous déterminons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Rimouski

Le 15 décembre 2022

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130692

Festival international de jardins

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits (annexe A)	696 767	656 460
Produits nets de placements (annexe B)	<u>133 170</u>	<u>19 350</u>
	829 937	675 810
Charges		
Salaires et charges sociales (annexe C)	301 035	327 488
Programmation (annexe D)	266 724	242 214
Commercialisation (annexe E)	60 439	15 369
Activités (annexe F)	10 696	7 268
Administration (annexe G)	110 220	62 801
Intérêts sur l'emprunt bancaire	<u>62</u>	<u>395</u>
	749 176	<u>655 535</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant les autres produits (charges)	80 761	20 275
Autres produits (charges) (annexe H)	<u>(150 378)</u>	<u>(8 919)</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(69 617)</u>	<u>11 356</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Festival international de jardins

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022

	2022			2021
	Affecté	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	120 000	97 165	10 187	227 352
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(50 000)	(1 950)	(17 667)	(69 617)
Solde à la fin	70 000	95 215	(7 480)	157 735
				215 996
				11 356
				227 352

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Festival international de jardins

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(69 617)	11 356
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 755	16 704
Amortissement du site web	601	751
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(13 406)</u>	<u>(15 037)</u>
	(67 667)	13 774
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des subventions reportées		
Comptes clients et autres créances	68 687	(45 028)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(14 335)	18 729
Subventions reportées	<u>13 891</u>	<u>(32 422)</u>
	68 243	(58 721)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>576</u>	<u>(44 947)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		<u>(29 603)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des avances à Les Jardins de Métis inc.	(892)	(1 690)
Variation nette des avances à Les Amis des Jardins de Métis inc.	15 328	(26 796)
Emprunt à long terme		10 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		11 182
Subventions reportées	<u>17 190</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>31 626</u>	<u>(7 304)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	32 202	(81 854)
Encaisse au début	<u>99 524</u>	<u>181 378</u>
Encaisse à la fin	<u>131 726</u>	<u>99 524</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Festival international de jardins

Situation financière

au 31 octobre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	131 726	99 524
Comptes clients et autres créances (note 3)	<u>33 885</u>	<u>113 177</u>
	165 611	212 701
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	377 864	392 619
Actif incorporel (note 5)	<u>2 402</u>	<u>3 003</u>
	<u>545 877</u>	<u>608 323</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	21 760	32 264
Subventions reportées (note 8)	<u>24 141</u>	<u>10 250</u>
	45 901	42 514
Long terme		
Dette à long terme (note 9)	40 000	40 000
Subventions reportées (note 8)	17 190	
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	<u>285 051</u>	<u>298 457</u>
	388 142	380 971
ACTIF NET		
Affecté (note 11)	70 000	120 000
Investi en immobilisations	95 215	97 165
Non affecté	<u>(7 480)</u>	<u>10 187</u>
	<u>157 735</u>	<u>227 352</u>
	<u>545 877</u>	<u>608 323</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administratrice

Administrateur

Festival international de jardins

Notes complémentaires

au 31 octobre 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de participer à l'opération du Festival international de jardins sur le site de Les Amis des Jardins de Métis inc. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports nonaffectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Un emprunt contracté auprès d'une autorité gouvernementale, qui est assorti d'une clause dispensant l'organisme d'effectuer les remboursements tant qu'il se conforme aux conditions spécifiées lors de l'octroi de l'emprunt, est comptabilisé conformément à la méthode comptable décrite précédemment, selon que l'emprunt est relatif à des charges courantes. Le cas échéant, la dette résultant de l'obligation de rembourser une telle aide gouvernementale est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les conditions entraînant le remboursement se matérialisent.

Droits d'admissions aux activités

Les droits d'admissions aux activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Festival international de jardins

Notes complémentaires

au 31 octobre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Produits de location

Les produits de location sont constatés à titre de produits lorsque le service est rendu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'inclure dans les variations de la juste valeur les produits d'intérêts.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'autres apports reportés.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés, ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate), sont évalués à la juste valeur, qui est dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Festival international de jardins

Notes complémentaires

au 31 octobre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels quisuivent :

	<u>Taux</u>
Bâtiment	2,5 %
Mobilier et agencements	20 %
Équipement	20 %
Matériel roulant	30 %
Équipement informatique	55 %

Festival international de jardins

Notes complémentaires

au 31 octobre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables (suite)

Amortissements (suite)

Le site web est amorti en fonction de sa durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont présentés à titre de crédits reportés et sont virés aux résultats au fur et à mesure que les immobilisations corporelles en cause sont amorties.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Apports à recevoir	3 244	3 640
Subventions du gouvernement du Canada à recevoir	6 777	65 701
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir	19 057	17 105
Taxes de vente à recevoir	3 915	15 235
Avances à Les Jardins de Métis inc., société sous contrôle commun, sans intérêt	892	
Avances à Les Amis des Jardins de Métis inc., organisme exerçant une influence notable, sans intérêt		11 496
	<u>33 885</u>	<u>113 177</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	72 259		72 259	72 279
Bâtiment	299 517	22 304	277 213	284 321
Mobilier et agencements	53 689	27 117	26 572	33 215
Équipement	860	456	404	483
Matériel roulant	2 500	1 459	1 041	1 487
Équipement informatique	1 151	776	375	834
	<u>429 976</u>	<u>52 112</u>	<u>377 864</u>	<u>392 619</u>

Festival international de jardins

Notes complémentaires

au 31 octobre 2022

5 - ACTIF INCORPOREL

	<u>2022</u>	<u>2021</u>		
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$
Site web	<u>31 609</u>	<u>29 207</u>	<u>2 402</u>	<u>3 003</u>

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant maximum autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5,25 % (11,20 %; 7,70 % au 31 octobre 2021) et est renégociable annuellement.

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 946	31 035
Salaires et vacances à payer	6 740	1 229
Dû à Les Amis des Jardins de Métis inc., organisme exerçant une influence notable, sans intérêt	3 832	
Apports à rembourser	<u>2 242</u>	
	<u>21 760</u>	<u>32 264</u>

Aucune somme à remettre à l'État au 31 octobre 2022 (aucune au 31 octobre 2021).

8 - SUBVENTIONS REPORTÉES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Conseil des arts et des lettres du Québec - Projet Campement de base		
Solde au début		7 672
Montant constaté aux résultats		(7 672)
Montant encaissé pour le prochain exercice	<u>6 951</u>	
Solde à la fin	6 951	
Conseil des arts et des lettres du Québec - Projet Manifestation et présentation publique		
Solde au début	10 250	
Montant constaté aux résultats	(10 250)	
Montant encaissé pour le prochain exercice		<u>10 250</u>
Solde à la fin		<u>10 250</u>

Festival international de jardins

Notes complémentaires

au 31 octobre 2022

8 - SUBVENTIONS REPORTÉES (suite)

Conseil des arts et des lettres du Québec - Bonification du Soutien à la mission

Montant encaissé pour le prochain exercice	17 190	
Montant encaissé pour les exercices suivants	<u>17 190</u>	
Solde à la fin	<u>34 380</u>	
	<u>41 331</u>	<u>10 250</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées, qui en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

9 - DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>

(a) L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale.

10 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles.

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Bâtiment	278 942	278 942
Mobilier et agencements	54 529	54 529
Amortissement cumulé	<u>(48 420)</u>	<u>(35 014)</u>
Solde à la fin	<u>285 051</u>	<u>298 457</u>

Festival international de jardins

Notes complémentaires

au 31 octobre 2022

11 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 70 000 \$ de l'actif net non affecté au développement de la clientèle et aux résidences de création de la Maison d'Ariane. L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé un montant de 50 000 \$ pour un don à Les Amis des Jardins de Métis inc., organisme exerçant une influence notable, dans le cadre du projet d'immobilisations corporelles de l'Atelier de l'avenir.

12 - PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

L'organisme participe au Programme Mécénat Placements Culture mis en place par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et maintenant administré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). En vertu de ce programme, l'organisme verse des sommes à un fonds de dotation à une fondation communautaire choisie (Fondation du Grand Montréal) et le MCC accorde une subvention de contrepartie en fonction de certains critères.

En vertu du contrat de gestion signé entre l'organisme et la Fondation du Grand Montréal, l'organisme a cédé à perpétuité la propriété de certains des dons reçus à la Fondation du Grand Montréal. L'organisme ne possède plus les titres de propriété sur ces sommes reçues puisqu'elles sont cédées à la fondation. Au cours de l'exercice, l'organisme a cédé un montant de 150 000 \$ à ce fonds de dotation. De plus, un montant de 54 488 \$ provenant de divers organismes a été directement versé à ce fonds. Par conséquent, l'organisme n'a pas comptabilisé, aux états financiers, la somme d'une juste valeur de 956 529 \$ au 31 octobre 2022 (990 006 \$ au 31 octobre 2021) à titre de placements qui se détaillent ainsi :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Capital investi	1 007 250	802 762
Revenus de placements nets cumulés	43 355	110 077
Plus-value (perte) non réalisée sur placements	<u>(94 076)</u>	<u>77 167</u>
	<u>956 529</u>	<u>990 006</u>

13 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS

Opérations conclues dans le cours normal des activités :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Les Amis des Jardins de Métis inc., organisme exerçant une influence notable		

Produits

Admissions au Festival international de jardins

119 617

138 150

Festival international de jardins

Notes complémentaires

au 31 octobre 2022

13 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Charges		
Salaires et charges sociales	100 109	105 096
Services administratifs	20 000	20 000
Don	50 000	

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

14 - APPORTS D'UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF

L'organisme Les Amis des Jardins de Métis inc. exerce une influence notable sur le Festival international de jardins puisque ce dernier a un intérêt économique important dans Les Amis des Jardins de Métis inc.. L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme Les Amis des Jardins de Métis inc., ayant entre autres pour objectif de conserver et d'améliorer les biens immobiliers, a eu également le mandat de gérer l'ensemble des activités liées aux jardins horticoles. Il s'occupe donc de percevoir les revenus d'admission en lien avec l'événement du Festival international de jardins, ainsi que du traitement des salaires et charges sociales des employés affectés au Festival. Conformément à l'entente de services signée entre les deux entités, un pourcentage des revenus d'admission est versé au Festival et une portion des salaires et charges sociales est rechargée en fonction du temps travaillé pour celui-ci. Un montant forfaitaire est également facturé en contrepartie de différents biens et services fournis.

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Festival international de jardins

Notes complémentaires

au 31 octobre 2022

15 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Festival international de jardins

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022

	ANNEXE A	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Admissions au Festival international de jardins	119 617	138 150
Apports		
Subventions gouvernementales		
Gouvernement du Canada		
Conseil des arts du Canada	120 000	100 000
Patrimoine canadien	72 000	60 000
Patrimoine canadien - Fonds de réouverture	66 000	
Patrimoine canadien - Fonds d'appui aux travailleurs du secteur des arts et de la musique		94 650
Emploi d'été Canada	11 666	
Gouvernement du Québec		
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement	100 000	100 000
Projet Campement de base	14 049	11 137
Projet Les impromptus du festival		9 500
Projet Manifestation et présentation publique	11 790	11 000
Projet Musique et danse aux jardins	11 000	
Centre local d'emploi	39 607	11 032
Dons de fondations privées	55 700	42 818
Dons des membres et événement bénéfique	16 679	19 028
Musée de la civilisation	5 000	5 000
Musée de la civilisation - Apports reçus sous forme de services	10 000	10 000
Fédération des chambres de commerce du Québec	21 299	22 923
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	9 500	9 500
Association des musées canadiens	2 467	10 949
	<u>566 757</u>	<u>517 537</u>
Autres		
Commandites	5 000	
Location d'une oeuvre	5 000	
Produits divers	393	773
	<u>696 767</u>	<u>656 460</u>
		ANNEXE B
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS		
Placements évalués à la juste valeur		
Revenus d'intérêts et variation de la juste valeur		
Tirées de ressources affectées à la Fondation du Grand Montréal	133 170	19 350

Festival international de jardins

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022

	ANNEXE C	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES		
Animation, guides et occasionnels	119 571	142 043
Direction artistique	75 594	80 349
Administration	<u>105 870</u>	<u>105 096</u>
	<u>301 035</u>	<u>327 488</u>

	ANNEXE D	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
PROGRAMMATION		
Aménagements (jardins temporaires)	106 179	54 842
Aménagements (jardins extra-muros)	500	867
Frais d'activités culturelles	6 870	9 472
Honoraires des concepteurs	36 100	67 952
Frais d'hébergement et repas des concepteurs	24 453	15 148
Frais de déplacement des concepteurs	22 196	17 304
Fournitures d'atelier	6 007	2 459
Cachets des artistes	64 294	74 170
Entretien et réparations des équipements horticoles	<u>125</u>	<u> </u>
	<u>266 724</u>	<u>242 214</u>

	ANNEXE E	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
COMMERCIALISATION		
Matériel promotionnel et publications	27 547	1 817
Publicité et relations de presse	11 193	
Site web	15 466	11 338
Frais de représentation		176
Production et frais médiatiques	<u>6 233</u>	<u>2 038</u>
	<u>60 439</u>	<u>15 369</u>

Festival international de jardins

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022

	ANNEXE F	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS		
Inauguration du Festival	4 048	2 093
Souper-bénéfice	<u>6 648</u>	<u>5 175</u>
	<u>10 696</u>	<u>7 268</u>

	ANNEXE G	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ADMINISTRATION		
Don à Les Amis des Jardins de Métis inc.	50 000	
Contrat de gestion avec Les Amis des Jardins de Métis inc.	850	
Services administratifs	31 920	22 993
Achats divers	587	1 922
Frais de transport	2 097	1 126
Cotisations et abonnements	690	483
Entretien et réparation du matériel roulant		81
Taxes et permis	356	1 717
Fournitures de bureau et papeterie	588	127
Frais de déplacement et de représentation	763	556
Honoraires professionnels	17 990	29 475
Frais de service de paie	1 047	1 022
Frais bancaires	1 727	1 236
Amortissement des immobilisations corporelles	1 004	1 312
Amortissement du site web	<u>601</u>	<u>751</u>
	<u>110 220</u>	<u>62 801</u>

Festival international de jardins

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022

	2022	ANNEXE H
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Aide gouvernementale - Subventions salariales d'urgence du Canada		73 057
Aide gouvernementale - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes		10 000
Don à la Fondation du Grand Montréal	(150 000)	(100 000)
Excédent (insuffisance) de location - Maison d'Ariane	(378)	8 024
	<u>(150 378)</u>	<u>(8 919)</u>
Excédent (insuffisance) de location - Maison d'Ariane		
Produits		
Location	5 916	12 905
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	13 406	15 037
	<u>19 322</u>	<u>27 942</u>
Charges		
Entretien des immeubles	3 700	3 222
Énergie		367
Télécommunications	679	937
Frais divers	1 570	
Amortissement des immobilisations corporelles	13 751	15 392
	<u>19 700</u>	<u>19 918</u>
	<u>(378)</u>	<u>8 024</u>